



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Grande pauvreté et réussite scolaire, le choix de la solidarité pour la réussite de tous

Académie de Nantes

Septembre 2016

En 1987, le Conseil économique et social propose comme définition :

“La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. Elle conduit à la grande pauvreté”.

En France la grande pauvreté est caractérisée par un revenu mensuel équivalant à 651 euros pour une personne.

Un élève sur **cinq** est issu d'une famille relevant de la grande pauvreté ;
c'est le cas d'un élève sur deux en éducation prioritaire.

Au-delà des chiffres, la pauvreté se mesure aux paroles publiées par ADT Quart Monde¹ : elles ont été prononcées à l'occasion du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère

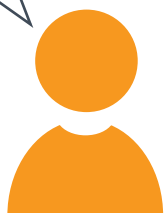
La pauvreté, c'est garder ses secrets, devoir dire des mensonges et faire semblant.



La pauvreté, c'est avoir les mêmes rêves que tout le monde pour l'avenir, mais aucun moyen de les réaliser sur terre.



La misère, c'est quand tu ne sais pas comment fonctionne le monde, un peu comme si tu étais hors du monde.



La pauvreté, c'est pas seulement dans les poches, c'est dans la tête.



La pauvreté, c'est avoir besoin d'aide, mais avoir trop peur d'être jugée comme une mère incapable pour la demander.



Le plus dur, quand on est pauvre, ce n'est pas de ne pas avoir de sous, c'est de ne pas être reconnu, c'est de ne pas avoir de place dans la société.



1. La mission présidée par J.-P. DELAHAYE, Inspecteur général de l'éducation nationale, Groupe Établissements et vie scolaire, auteur du Rapport Grande pauvreté et réussite scolaire, publié en mai 2015, s'est associée la collaboration d'ADT Quart Monde. Cf. p.16 : "Trois membres du groupe ont accompagné la mission chaque fois que possible : Marie-Aleth GRARD, Vice-Présidente d'ADT Quart Monde, rapporteure de l'avis au CÉSE".

Quelques-unes des difficultés rencontrées par les familles qui relèvent de la grande pauvreté

Une École qui n'est pas toujours gratuite

- Des demandes d'équipement parfois excessives (types de cahiers, chaussures, livres, matériels divers) et qui surviennent trop souvent toutes à la rentrée.
- Des inscriptions nombreuses (coopérative, foyer, sorties, ...) qui semblent obligatoires alors qu'elles ne le sont pas. Ne pas s'inscrire peut être stigmatisant (rappels, affichage de listes de noms de ceux qui n'ont pas payé).

Une École qui ne sait pas toujours adapter ses exigences

- L'École attend souvent des parents une collaboration au travail scolaire de leurs enfants alors qu'elle ne leur est pas toujours accessible.
- L'École convoque, plus qu'elle n'invite les parents.

Une École qui parfois suscite l'incompréhension

- La peur de l'École : il est difficile parfois de revenir à l'école quand on y a connu soi-même l'échec.
- Les difficultés de communication : le langage de l'école n'est pas aisément compréhensible de tous.
- Certains enfants ont le sentiment que l'école rejette leurs parents.

Des pistes de travail

Faire alliance avec les familles

- Inscrire les actions dans le temps et dans l'espace. (Identifier des lieux, fixer des rituels de rencontre).
- Réfléchir aux outils de communication, à leur lisibilité, à leur transmission, à leur appropriation.
- Travailler les modalités d'accueil dans l'établissement.
- Inscrire la mise en place des relations avec les familles dans un travail en réseau avec tous les partenaires de l'école (place du CESC).

Interroger le travail personnel de l'élève

- Définir entre enseignants ce qu'on entend par "travail à la maison".
- Vérifier que tout travail donné peut être fait dans l'établissement.
- S'informer de la situation de la famille avant de punir pour défaut de matériel ou d'absence de tenue spécifique ou de travail non fait.
- Se demander comment impliquer les parents.
- Travailler avec les associations d'accompagnement scolaire.

Quelles conséquences pour les acteurs de l'école ?

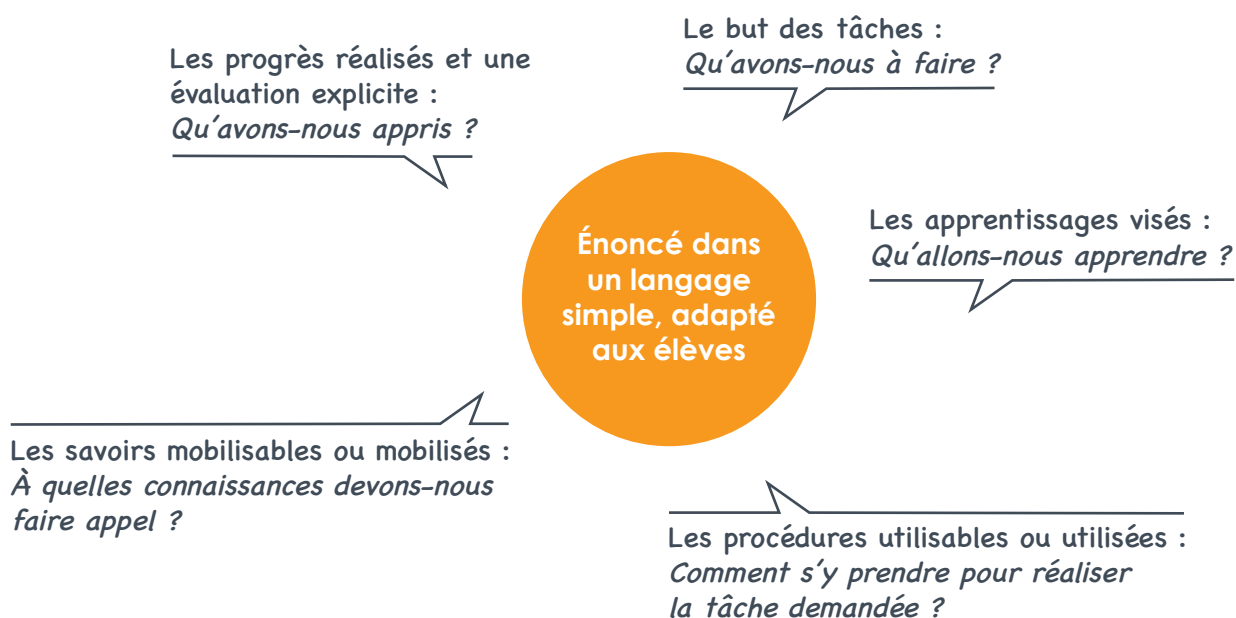
Des attitudes professionnelles

- Prendre en compte l'inscription de l'établissement dans un territoire.
- Inscrire la relation aux élèves dans une éthique relationnelle :
 - Attention et clairvoyance face aux difficultés de la vie de certains élèves.
 - Repérage de l'absentéisme et de la déscolarisation.
 - Attitude compréhensive.
 - Vigilance relative aux financements des voyages scolaires, des fournitures scolaires, de la coopérative scolaire.
 - Attention positive portée à la différence culturelle.
 - Explicitation des codes de la culture scolaire.
 - Maîtrise des réactions face à des attitudes, des paroles ou des écrits d'élèves.

Le cadre pédagogique

- Rendre l'élève acteur principal, y compris dans la dimension réflexive sur ce qu'il "fait" ou ce qu'il "sait".
- Centrer la vie scolaire autour des apprentissages.
- Faire preuve d'exigence dans l'activité intellectuelle de l'élève.
- Faire preuve de bienveillance qui n'est ni ignorance de la situation, ni compassion.

Une pédagogie explicite



Ressources

- Jean-Paul DELAHAYE, *Rapport Grande pauvreté et réussite scolaire*, mai 2015.
- Claude PAIR, *L'école devant la grande pauvreté*, Revue Quart Monde, année 2000, n° 174.
- Marie-Aleth GRARD, *Une école de la réussite pour tous*, avis du conseil économique, social et environnemental, mai 2015.
- François DUBET, *La préférence pour l'inégalité, comprendre la crise des solidarités*, Seuil, 2014.
- Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale - FORS Recherche sociale, *Étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique*, Rapport final d'études, mai 2014.